



Laboratoire de droit d'Outre-Mer et nouvelles technologies

QUELS ENJEUX JURIDIQUES AUX NOUVEAUX PHÉNOMÈNES MIGRATOIRES ?

L'objectif de cette journée d'études est de confronter les regards d'universitaires, avocats, magistrats, représentants de l'Etat, de métropole et des départements d'Outre-Mer, en abordant des questions d'actualité pour déterminer si elles appellent des réponses juridiques nouvelles, d'ordre législatif, exécutif ou judiciaire, et lesquelles.

Organisation

La journée d'études est co-organisée par le CUFR de Mayotte et la Conférence des doyens des Facultés de droit et science politique, avec le soutien du laboratoire DANTE (Université de Versailles Saint Quentin-en-Yvelines).

Comité scientifique :

Monsieur Laurent CHASSOT, Maître de conférences au CUFR de Mayotte, Directeur du CUFR de Mayotte

Madame Sandrine CLAVEL, Professeur à l'UVSQ, Doyen de la Faculté de Droit et Science

Politique, Présidente de la Conférence des doyens de droit et science politique

Monsieur Hugues KENFACK, Professeur à l'Université Toulouse Capitole, Doyen de la Faculté de Droit et Science Politique, vice-président de la CDDSP

Monsieur Aurélien SIRI, Maître de conférences au CUFR de Mayotte, Responsable du Département Droit-Economie-Gestion du CUFR de Mayotte

> Pour télécharger l'ensemble du programme [PDF - 247 Ko]